

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

cerfa

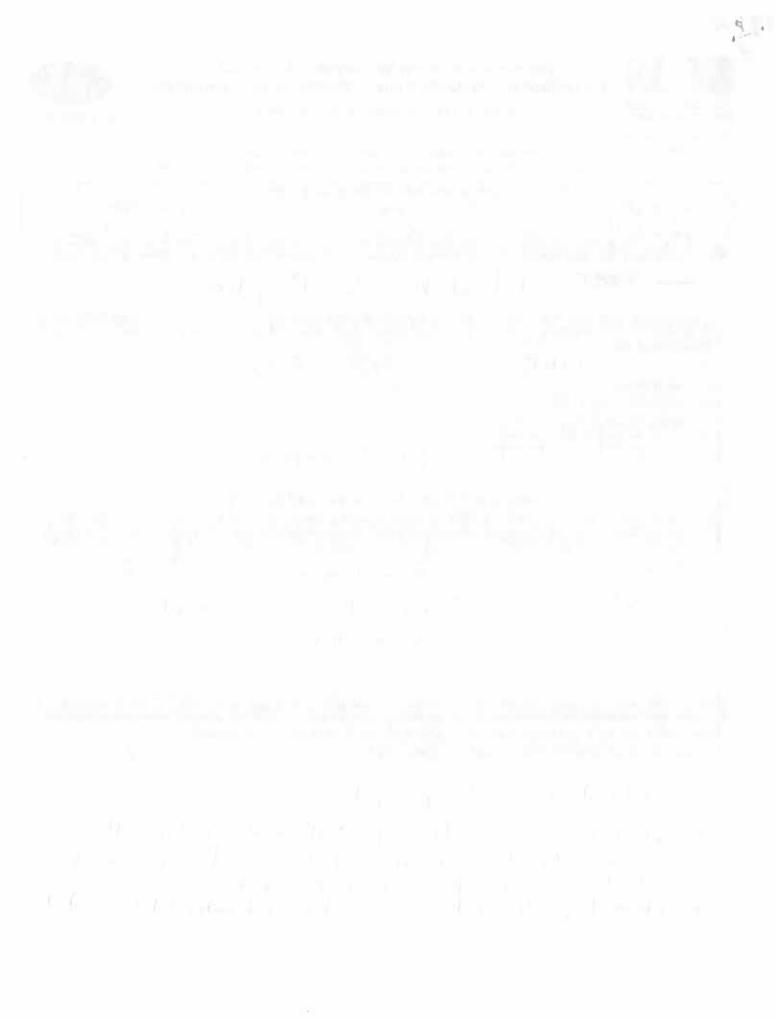
Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception :	Cadre réservé à l'autorité environnementale  Dossier complet le :	N° d'enregistrement :						
29/10/18	81121130	2012-007354						
1. Intitulé du projet								
Fine P	Plantation de Peupliers							
2. Identification d	u (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) p	pétitionnaire(s)						
2.1 Personne physique Nom PIAT	Prénom Eric							
Nom PIAT  2.2 Personne morale	Prénom Eric	T						
Dénomination ou raison sociale								
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale								
RCS / SIRET	Forme juridique							
Jatan								
	ez à votre demande l'annexe obligatoire i							
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	au des seuils et critères annexé à l'article R. 12 dimensionnement correspondant du projet	2-2 du code de l'environnement et						
N° de catégorie et sous-catégorie  Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenciatures (ICPE, IOTA, etc.)								
47.C	Premier boisemen	V de plus						
194 . L	de 0,5 ha.	•						
	4. Caractéristiques générales du projet							
Doivent être annexées au présent form 4.1 Nature du projet, y compris les éver	ulaire les plèces énoncées à la rubrique 8.1 du ntuels travaux de démolition	formulaire						
PIFY	N - N N N N N N N N N N N N N N N N N N							
- Plantation	de peupliers							
La plantation sera realisée partiellement sur 3 parcelles,								
avcone modifical	ion ne sera effectuée si	ur l'environnement						
pas d'arbre de cou	pé, pas de destruction de	haies						
La plantation sera	realiser à une dizaine d	e mitre de la Faune exitante						

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.



#### 4.2 Objectifs du projet

- Elever des peupliers enfin d'en obtenin du bois de déroulage et de travail (planches, palettes, bois de charpente.....)

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux

Fou chage des parcelles avant plantation

#### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Fauchage

- elagage et entretien des plans

22 J

	ative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera- nțale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisc	
EIN 200		
- cas par	cas	
	ojet et superficie globale de l'opération - préciser le turs caractéristiques	
		Valeur(s)
2064 2	2 ha. (sur 6,86 ha) 0,4 ha. (sur 3,58 ha) 0,6 has (sur 1,55 ha)	
26 23 - 20	5,4 ha. (50r 350 m)	
ZE 83 2	0,6 has (sor 1,55 has)	
4.6 Localisation du projet		
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup> Long ° _	_'"_ Lat*'"_
Noige Mure 16330 Pallvard	The state of the s	_'"_ Lat°'_"_ _'"_ Lat°'"_
4.7 S'agit-il d'une modification/extensi	ignez à votre demande les annexes n° 2 à on d'une installation ou d'un ouvrage existant ?	Oul Non 🔀
environnementale ?	cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évalua	Non Non
4.7.2 Si oui, décrivez sommairemen différentes composantes de votre p indiquez à quelle date il a été auto	rojet et	

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

#### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	×		ZNIEFF 2
En zone de montagne ?		×	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		×	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?	×	,	Perigord - Limousin
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	



Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		Ä	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		×	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	×		Vallée de la Nizonne, FR 7200663
D'un site classé ?		$\mathbf{X}$	

6. Carac	téristiques de l'impact	poten	tiel du	projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles
6.1 Le projet	envisagé est-il <u>suscept</u>	ible d'	avoir l	es incidences notables suivantes ?
veuillez com	pléter le tableau suivai			De quelle nature ? De quelle importance ?
Inciden	ces potentielles	Oui	Non	Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		×	
	Est-ii déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		×	
Milieu nature	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?			

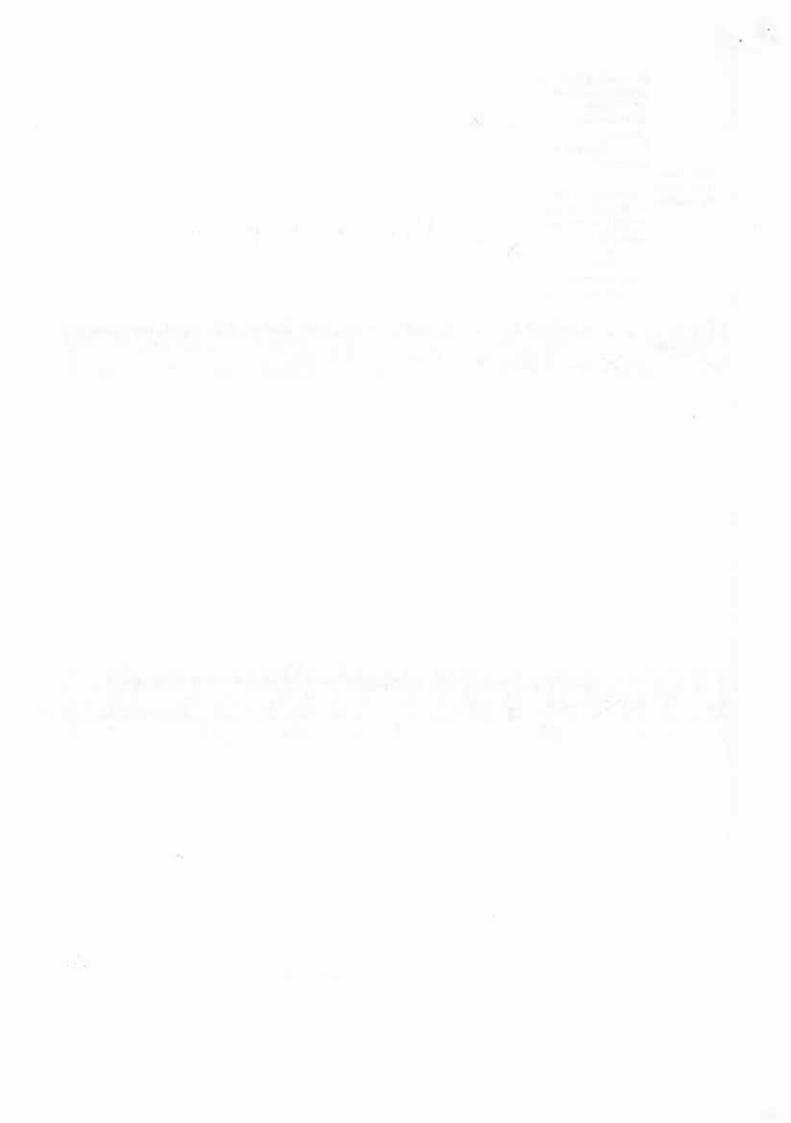


	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		Consommation de prairies
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	×	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	×	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	×	

.' Σ' 5

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	×	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		` <b>X</b>	
Cadre de vie / Population		X		Reprise de prairies
approuvés	1?			ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
Oui	Non Si oui, décri	vez les	quelles :	
, and the second				
6.3 Les incide				nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non Si oui, déci	ivez le:	squels :	



n	.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets égatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre ne annexe traitant de ces éléments) :
-	
	7. Auto-évaluation (facultatif)
A	u regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation nvironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
	8. Annexes 8.1 Annexes obligatoires
٢	Objet
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;
2	a extraits cartographiques au accument d'urbanisme s'il existe) ;
3	paysage lointain ;
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau :
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.



#### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

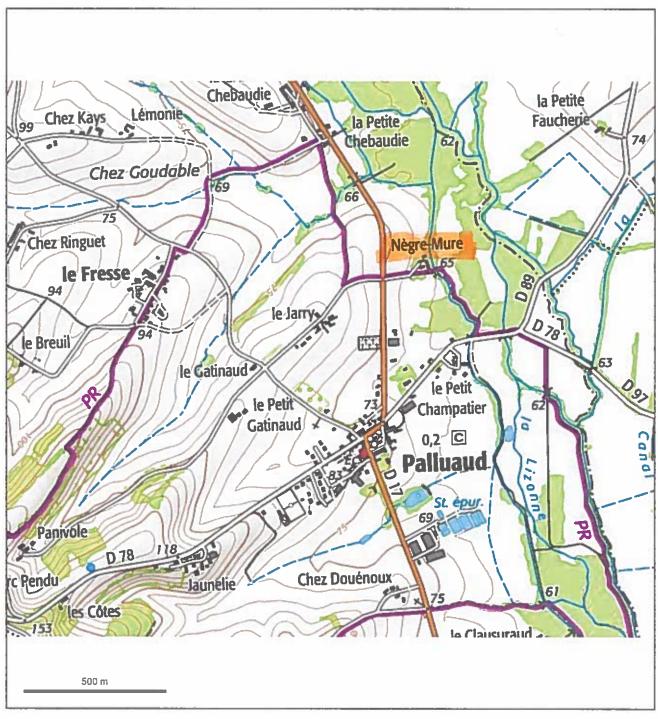
Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
	9. Engagement et signature
Je certifie sur l'	'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus
Fait à	STA man 16190 10. 15, 10.18
Signature	The state of the s

Ce document a été rempli avec l'aide de Del phine PINTEAU DDT de la Chorente. Tel: 05.17.17.38.53



# Plan de situation



© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales	Longitude : Latitude :	0° 14′ 49″ E 45° 21′ 05″ N

# **géo**portail Plan de situation



ACTION ACTION ACTIONS ACTIONS ACTIONS ACTION ACTIONS ACTIONS ACTION ACTIONS AC





# FORMULAIRE « EN SITE NATURA 2000 »

#### PRÉFET DE LA CHARENTE

#### **EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000**

#### PROJET SITUE EN SITE NATURA 2000

Articles L.414-4 et R.414-19 et suivants du code de l'environnement.

Ce formulaire doit être joint au dossier de demande d'autorisation ou de déclaration des projets, travaux, ... figurant sur les listes du R.414-19 du code de l'environnement ou de l'arrêté préfectoral du 13/05/2011, modifié le 18/05/2015.

Des formulaires thématiques sont disponibles pour certaines manifestations sportives ou culturelles ; étant plus ciblés, il est conseillé de les utiliser :

http://www.charente.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Chasse/Natura-2000-Biodiversite/Natura-2000/Evaluation-des-incidences

#### ATTENTION : ce formulaire n'est pas adapté au projet :

- soumis à étude d'impact.
- situé hors site Natura 2000 (c'est-à-dire : aucune installation, aucune connexion / influence sur un site Natura 2000), utilisez alors le formulaire spécifique « HORS SITE ».

Ce formulaire doit être rempli, daté et signé par le porteur de projet. Il permet de déterminer si le projet est susceptible d'avoir une incidence sur le(s) site(s) Natura 2000.

L'évaluation des incidences Natura 2000 est proportionnée aux incidences susceptibles d'affecter les enjeux de conservation du site (c'est-à-dire les habitats et espèces qui ont justifié la désignation du site).

Si la conclusion de ce formulaire est l'absence d'incidence, l'évaluation est terminée. Dans le cas contraire, une évaluation plus complète sera indispensable.

Ce formulaire constitue le minimum permettant au service administratif instruisant le projet de statuer sur la conclusion de l'évaluation d'incidence Natura 2000 requise pour la complétude du dossier. Si un doute apparaît quant à l'absence de susceptibilité d'incidence, le service instructeur pourra vous demander des précisions sur certains points particuliers ou une évaluation complète (telle que requise au R.414-23).

#### **ATTENTION:**

Ce formulaire d'évaluation d'incidences Natura 2000 doit être joint au dossier d'autorisation ou de déclaration dont relève éventuellement le projet.

Par contre, l'autorité chargée d'autoriser, d'approuver ou de recevoir la déclaration s'oppose au projet si l'évaluation d'incidences requise n'est pas réalisée, si elle est insuffisante, ou s'il en résulte que le projet porterait atteinte aux objectifs de conservation d'un site Natura 2000.

L'évaluation d'incidence ne vous dispense pas de solliciter toutes autres autorisations administratives auxquelles votre projet peut être soumis.

#### **IDENTIFICATION DU DEMANDEUR DE PROJET:**

NOM (per	sonne n	norale ou physique) :	PIAT	Eric	
Adresse :	heo	Chaillors 16190	Saint	Fimant de Hort	morean
Téléphone	:06	66 76 83 21 Ca	ourriel : eric.	piar 27 porange.	Fr

Cadre réservé à l'administration :	
À QUEL TITRE L'EVALUATION DES INCIDENCES EST-ELLE RE  □ article R.414-19 du code de l'environnement □ arrêté prélectoral n° 2011/DDT/SEB/391 □ arrêté prélectoral n° 2015/DDT/SEB/610 (REGIME D'AUTORISATION PROPRE à N2000) □ site classé / inscrit	QUISE ?  préciser le n° de l'item :  préciser le n° de l'item :  préciser le n° de l'item :
ETAPE 1 MON PROJET ET NATURA 20	000
A – Description du projet :	
- INTITULE DU PROJET :	
Plantation de peupliers	
The with as people is	
- NATURE DU PROJET (décrire le projet dans son ensemble) :	
. Suite a l'arret du Fermage de ce (tuberculose bovine sur Troupeau +	s parcelles (prairies)
(tuberculose bovine sur troupeau	· Future retraite)
La marine age paralles . K	and arien Vaire
Se recupe ces parcelles en tamps o	der brobiteire
et je desire les planter en peu	pleraie.
Le cas échéant, citer le régime d'autorisation ou de déclaration auquel il	i se rattache et le service instructeur :
Service instructeur : DDT de la Charente □ Service de l'eau (dossier «	loi sur l'eau »,)
☐ Autorisation d'urbanisme	(permis de construire,)
☐ Régime propre à Natura 20 DREAL Nouvelle-Aquitaine ☐	000
Autres services (à préciser)	
Date de dépôt du dossier d'autorisation ou de déclaration :	
B – Localisation du projet :	the state of the state of
Sur quelle(s) commune(s) se situe(nt) le projet ? Pallo au d	
- Joindre les références cadastrales : section : n° :	264 ZE23 Les Meches ZE83
lieu-dit: Naigre-Hure,	Au Mallago
- Document d'urbanisme (PLU, carte communale, pas document d'urba	nisme RNU) préciser :
- Zonage d'urbanisme (zonage A, U, N, etc.) ? :	
<ul> <li>Joindre une carte de localisation claire et précise (photocopie de c plan cadastral, etc.)</li> </ul>	carte IGN au 1/25000°, plan de masse,
L'ensemble des éléments liés au projet doit également apparaître su temporaire pour stockages, etc.).	ur la carte (accès chantiers, emprise

<sup>-</sup> Évaluation des incidences au titre de Natura 2000 - Direction Départementale des Territoires de la Charente - Juin 2016

Reportez-vous à l'Annexe 3 page 17, pour réaliser la carte.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1: Reperc. A ZC 64	Photo 3: Reperc C ZE 83
Photo 2: Repere B ZE 23	Photo 4:

Votre projet se situe en tout ou en partie à l'intérieur d'un site Natura 2000 (cf. Annexe 2, pages 15-16 et Annexe 4, page 18):

Noms des sites :

ZSC Vallée de la Wizonne FR 7200663

#### C - Emprises au sol et aménagements associés au projet :

СО	MPLETER	Cocher si concerné	Précisions surface, longueur, quantité etc.
sol	Pendant les travaux		
se an	Temporaire	0	
Emprise au sol	Permanente	X	
ociés	Voirie, piste de chantier, circulation		
asso	Réseaux divers		
ents	Parkings		
nagem	Zone de stockage, ou de chantier		
Infrastructures et aménagements associés	Coupe, défrichement, arrachage		
Les .	Tribunes		
n de la company	Villages de tentes		
astr	Sanitaires		
Infr	Autres :		
	Circulation du public		
Divers	Autres :		

## D - Période et durée envisagée du projet :

or L	e projet ou la	manifestation	se déroulera en	période :	diurne 🗷	□ nocturne
------	----------------	---------------	-----------------	-----------	----------	------------

Pour un projet :

durée et date prévue :	3 Lours	12.1	début	2119	
darce et date prevae :	2 20013		de dur	2073	

<sup>-</sup> Évaluation des incidences au titre de Natura 2000 - Direction Départementale des Territoires de la Charente - Juin 2016

## Pour un projet:

	Phase des travaux	Phase d'exploitation
	■ < à 1 mois	□ < à 1 mois
	☐ de 1 mois à 6 mois	☐ de 1 mois à 6 mois
Durée envisagée	□ < à 1 an	□ < à 1 an
	□ > à 1 an préciser :	
Dates prévues		

CONCL	TISION	de PÉT	APF 1 .
CONCL	OSIGIA	uelli	

Votre projet se superpose-t-il en tout ou en partie avec un périmètre d'un site Natura 2000 ?

□ Non. Vous pouvez passer à la partie « Conclusion générale » page 11.
 ☑ Oui. Il est nécessaire de compléter les parties suivantes de l'étape 2 page 5.

# ETAPE 2 INCIDENCES POTENTIELLES DU PROJET

#### A – État des lieux des zones d'emprise et/ou d'influence du projet :

Il s'agit de faire un état des lieux, des habitats et espèces justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000, présents dans les zones d'emprise / d'influence, et sur lesquels peuvent porter les effets ; puis de déterminer ceux et celles qui risquent de subir une incidence du fait du projet.

#### Habitats d'intérêts communautaires susceptibles d'être impactés.

Pour savoir si les milieux présents dans les zones d'emprise / d'influence sont des habitats d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000 présents, il est fortement recommandé de contacter la structure animatrice du site Natura 2000 (cf. Annexe 1, pages 12 à 14) et de joindre la copie des informations fournies.

#### Compléter et cocher si concerné.

Habitats d'int	térêts communautai	res justifiant la désig	nation du  ou des site:	Natura 2000
Type de milieux	Nom de l'habitat	Présent sur la zone d'emprise du projet (cf. page 3)	Présent sur la zone d'influence du projet (cf. page 5)	Risque d'altération ou de destruction dû aux effets au projet
Bois ou forêt	4		. 🗆	
Ripisylve (boisement de berge)			0	
Landes				
Formations buissonnantes ou à hautes herbes				
Prairies ou pelouses	Prairie	ja:		
Zones humides ou de marais				
Milieux aquatiques		]		
Affleurements rocheux				
Grottes ou cavités	Small			
Autres				

#### Espèces d'intérêt communautaire susceptibles d'être impactées.

Pour savoir si les espèces présentes dans les zones d'emprise / d'influence sont des espèces d'intérêt communautaire justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000 présents, il est fortement recommandé de contacter la structure animatrice du site Natura 2000 (cf. Annexe 1, pages 12 à 14) et de joindre la copie des informations fournies.

Groupe	Nom de l'espèce	prisent ou potentiellement present sur la zone d'emprise du projet (cf. page 3) préciser la période	Présent ou potentiellement présent sur la zone d'influence du projet (cf. page 5)	Risque d'altération de l'habitat d'espèce dû aux effets au projet	Risque de destruction ou de dérangement de l'espèce dû aux effets au projet
Plantes terrestres (ex : Lin d'Autriche) ou aquatiques (ex : Droséras)					3.51.67%
Insectes - Coléoptères (ex : Lucane cerf-	Agriani de Mercure	У		×	
volant) - Libellules (ex : Agrion de	Cuirre des marais	×		×	
mercure) - Papillon (ex : Cuivré des marais)		Land North Mass			
Poissons (ex : Lamproie de Pianer) ou espèces aquatiques					
(ex : Écrevisse à pattes blanches)					
Amphibiens (ex : Sonneur à ventre jaune, Triton marbré)					
Mammifères (chauves-souris)					
Autres mammifères (ex : Vison, Loutre)					
Reptiles (ex : Lézard vert, Cistude, Couleuvre jaune et verte)					
Si un des s	ites Natura 2000 prés	ent dans la zone d'i	nfluence est une Z	PS (site « Oisea	ıx »)
Oiseaux (ex : Outarde canepetière, Œdicnème criard, Busard Saint- Martin)					

#### B – Identification des effets du projet (liée à la nature et à la portée des effets) :

Selon les cas, un projet peut avoir une influence sur une zone plus étendue que la seule zone d'implantation du projet. Cette zone d'influence dépend à la fois de la nature du projet et des milieux naturels environnants.

Pour aider à définir cette zone, **cochez** ci-après les effets potentiels du projet, estimez leur étendue ou portée.

		Durée	de l'effet	Porté	e de l'effet	
Identification des effets potentiels	Cocher si concern é	ponctuel	permanent	sur l'emprise décrite étape1	au-delà — précisez la distance de portée en m ou km	Précisions
Piétinement sur la végétation ou érosion par passages répétés d'engins	0	0			m km	
Intervention sur végétation (arrachages de haies, curages, débroussaillage,)	0				m km	
Rejets ou écoulements vers le milieu aquatique	0	0	0		m km	
Rejets accidentels polluants dans le milieu aquatique	0			0	m km	
Modifications ou rupture des écoulements d'eaux pluviales (modifiant l'alimentation d'un cours d'eau ou d'une zone humide)	0				m km	
Prélèvement d'eau	0				m	
<b>Déchets ou résidus</b> liés aux travaux ou à l'activité	0	0		0	m	
Bruits, vibrations, mouvements	0	0			m   km	
Éclairages nocturnes					m	

Localisez sur une carte au 1/25000° la zone d'influence estimée. (Vous pouvez tracer cette zone sur la carte de localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000 demandée à l'étape 1).

C-	- Synthèse	des	incidences	potentielles :
----	------------	-----	------------	----------------

Concerne les habitats et espèces justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000, présents dans la zone d'influence, et sur lesquels peuvent porter les effets, en s'appuyant sur les tableaux précédents.

## INCIDENCES DIRECTES(c.f. page 7):

□ Destruction	d'habitats :
---------------	--------------

Surface détruite		
Précisez la surface (m² ou ha)	Destruction temporaire	Destruction permanente
	Précisez la surface	Précisez la surface Destruction

	<b>Destruction</b>	de milieu	potentiellement	habitat	d'espèces	:
--	--------------------	-----------	-----------------	---------	-----------	---

## ☐ Destruction d'espèces :

Le(s)quelle(s) et justifiez	Nombre d'individus potentiellement détruits ou proportion estimée de la population de l'espèce sur le site

☐ Altération temporaire / fragmentation d'habitat avec effets indirects (pollution, prélèvement, piétinement, etc.) :

Le(s)quels et justifiez	Surface concernée
habital ouver - habital boisé	

☐ Dérangement, perturbation d'espèces (ex : bruits, éclairage nocturne, etc.) :

Le(s)quelle(s) et justifiez	Pour quelle phase de leur cycle de vie ? (reproduction, alimentation, repos)	
(P-2-4), (BH), (2-3), (BH), (B		

<sup>-</sup> Évaluation des incidences au titre de Natura 2000 - Direction Départementale des Territoires de la Charente - Juin 2016

INCII	DFNC	ES II	VDIR	ECTES

<ul> <li>Suppression de corridor écologique, fragmentation d'habitats et perte de fonctionnalité du site pou échanges entre populations d'espèces du site.</li> </ul>	r les
☐ Retardement de l'accomplissement des objectifs de conservation du site / perturbations durables facteurs maintenant le site dans des conditions favorable.	des
☐ Perturbation temporaire des facteurs maintenant le site dans des conditions favorables.	
□ Autres (à préciser) :	

#### **CONCLUSION de l'ÉTAPE 2:**

Les effets du projet portent-ils sur les habitats, les habitats d'espèces (leurs milieux de vie), ou sur les espèces justifiant la désignation des sites Natura 2000 situés dans la zone d'influence du projet, que ce soit directement ou indirectement ?

□Non — Il n'y a aucune incidence potentielle. Vous pouvez passer à la partie « Conclusion générale » page 11. ☑Oui — Il y a des incidences potentielles. Il est nécessaire de compléter les parties suivantes.

Ce document a été rempli avec l'aide des Mª Cecilia Rovaud. Animatrice cite Watura 2000 Tel. 05.53.55.36.00

<sup>-</sup> Évaluation des incidences au titre de Natura 2000 – Direction Départementale des Territoires de la Charente – Juin 2016

# ETAPE 3 MESURES PRISES POUR ATTENUER OU SUPPRIMER LES INCIDENCES POTENTIELLES IDENTIFIEES

Il appartient au porteur du projet de proposer les mesures de correction ayant pour objectif d'atténuer ou de supprimer les incidences identifiées. Par exemple : déplacement du projet d'activité, réduction de son envergure, utilisation de mesures alternatives, modification de la période d'intervention, etc.

Il s'agit ici de définir ; la nature des mesures, leur période d'application, les engagements pour leur suivi technique et pour les dépenses éventuelles occasionnées, ainsi que les incidences résiduelles après application de ces mesures.

	Exemples de types de mesures de suppression et/ou r	éduction d'impact
Adaptation de la conception du projet	<ul> <li>Réorganisation spatiale du projet ou réduction de son envergure</li> <li>Utilisation de techniques alternatives</li> <li>Adaptation des périodes de travaux ou d'exploitation</li> <li>Amélioration de la gestion des déchets et des rejets potentiels</li> <li>Adaptation des équipements sonores, des éclairages</li> <li>Réorganisation des accès terrestres, des circulations de publics ou de parkings</li> <li>Autres dispositions permettant de limiter les effets du projet</li> </ul>	mesures proposées limitent ou suppriment les incidences du projet sur le(s) site(s) sur quelles espèces ou habitats  Indiquer le suivi envisagé pour garantir la bonne réalisation de ces mesures

La zone plantée se situra à une distance minimum de 7 m par rapport à la végetation existante.

Sur la porcette 2C64 plantation de environ 2 ha sur 6,86 ha.

Sur la parcette ZE23, plantation d'environ 0,4 ha sur 3,58 ha.

Sor la parcette ZE83, plantation d'environ 0,6 ha sur 1,55 ha.

#### CONCLUSION GENERALE

#### **ATTENTION:**

Le porteur de projet a la responsabilité d'évaluer les incidences de l'activité proposée avec d'autres projets qu'il porte, afin d'identifier d'éventuels effets cumulés pouvant porter atteinte aux objectifs de conservation du ou des site(s) Natura 2000.

#### RAPPEL:

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet sur le(s) site(s) Natura 2000 concerné(s).

À titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce serait détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000 ;
- Une espèce d'intérêt communautaire serait détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital.

Mon projet est soumis à évaluation d'incidences au regard des objectifs de conservation des sites Natura 2000 pouvant être concernés, au titre des articles L.414-9 et R.414-19 et suivants du code de l'environnement.

Conformément aux éléments que j'ai fournis dans mon dossier de demande d'autorisation (ou de déclaration), et dans ce formulaire d'évaluation d'incidences, je certifie leur exactitude et je déclare que (cochez la case correspondante) :

NON, il n'y a pas d'incidences significatives :

Ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou de déclaration, et remis au service instructeur.

Pour les projets relevant du régime d'autorisation propre à Natura 2000, le présent formulaire fait office de demande d'autorisation : il est alors, à transmettre à la DDT - Mission Biodiversité/Natura 2000 pour instruction.

☐ OUI, il y a des incidences significatives :

L'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus détaillé doit être réalisé, afin d'être joint à la demande d'autorisation ou de déclaration, et remis au service instructeur.

Fait à (lieu): 5 Th mou	16130	Le (date) : 15 . 10 . 18
Nom, Prénom : PIAT	Eric	
Signature du porteur de projet (et ca	chet):	

#### RAPPEL : LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A VOTRE EVALUATION DES INCIDENCES

☐ Exemplaire original du présent formulaire <u>complété, conclusif, daté et signé</u> .
□ Pour les projets relevant d'un régime d'autorisation ou de déclaration : copie des éléments descriptifs de projet, utiles à l'instruction de l'évaluation d'incidence et la copie du récépissé de dépôt ou courrier de demande auprès du service instructeur.
☐ Une carte de localisation claire et précise (photocopie de carte IGN au 1/25000°, plan de masse, plat cadastral, photos, etc.)

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

La Direction Départementale des Territoires de la Charente (DDT 16) Service Économie Agricole et Rurale Isabelle BLICQ - Chargée de mission Biodiversité Natura 2000

Adresse postale :
43, rue du Docteur Duroselle
16016 ANGOULÉME CEDEX

Possibilité d'étudier votre dossier, sur place ou sur rendez-vous à la DDT 16 : Bureau n°136 au 1<sup>er</sup> étage 43 rue du Dr. Duroselle 16000 ANGOULEME

**2** 05.17.17.38.57 - 06.37.71.19.20

@ isabelle.blicq@charente.gouv.fr

# Retrouvez l'annexe 1 "liste des animateurs Natura 2000 en Charente" dans l'article : Guides-formulaires-et-notices

# Trame pour vous aider à répondre au point 5 de la demande de pièces

# 1- Description du contexte

Depuis plusieurs années les prairies sont louées a un agricultour qui y Faisait de l'élevage.

Malheureusement son troupeau a été de aimé par la tuber culose, l'agriculteur étant proche de la retraite il a donc de aidé de ne plus faire d'élevage, et n'est donc plus intéressé par cos prairies.

C'est pour cette raison, en temps que propriétaire, s'ai de aidé dy cultiver des peupliers destinés au deroulage et à l'industrie du bois.

# 2- Description de la zone d'implantation du projet

# 2.1 - usage actuel sur la zone de réalisation du projet

- prairies, Fauchées 1 Fois par an au printemps.

# 2.2 - milieux naturels présents sur la zone

- prairies méso hygrophile.

## 2.3 - espèces faune et flore de la zone

- pissentit

- cardomine

- or Vie

a marquerife.

- Libellules

- moustiques

3- Caractéristiques de la Zone Natura 2000 Vallée de la Nizonne référencée FR7200663 et de la Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type II Vallées de la Nizonne, de la Tude et de la Dronne en Poitou-Charentes référencée 540120099

3.1- les espèces faune et flore de la Zone Natura 2000 et de la ZNIEFF

- pas de relevé recent sur ces parcelles - la presence de l'agrier de mercure et du cuivré des marai est localisée sur la commune de salles l'avalette à environ 4 km au nord des parcelles que je desir planter sur la commune de Palluau d'à Negne more Downert reference: Site Watera 2000 Valle de la Nizonne. cartographic des interets communautaire Tome? 3.2- les milieux naturels de la Zone Natura 2000 et de la ZNIEFF page 15/27.

Sike Natura 2000 Valles Wizonne Tomes 3.3- vulnérabilité Agrion de Meroure: Ficheespecie 14 page 64. non present sur zone

- Cuivre des Marais Ficheespiee 20 page 69

non present sur zone

3.4- lien écologique avec le projet

- peu developpe

## 4- Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé

# 4.1- effets prévisibles du projet

-milieu plus ombragé.

## 4.2- mesures d'évitement et de réduction

\* pas d'action sur la Faune peripherique à la sur Face plantéer ainsi que sur la Flore

\* plantation à 10m de la Flare periphérique.

distance de plantation entre peupliers

3 m. 7m (afin d'avoir un maximum de
luminosité au sol.)

\* broyage 1 Fois par an en automne. afin de preserven la periode de reproduction printanière.

DREAL Nouvelle Aquitaine – Site de Bordeaux Mission Evaluation Environnementale – Pôle projets

environment of the same of the same

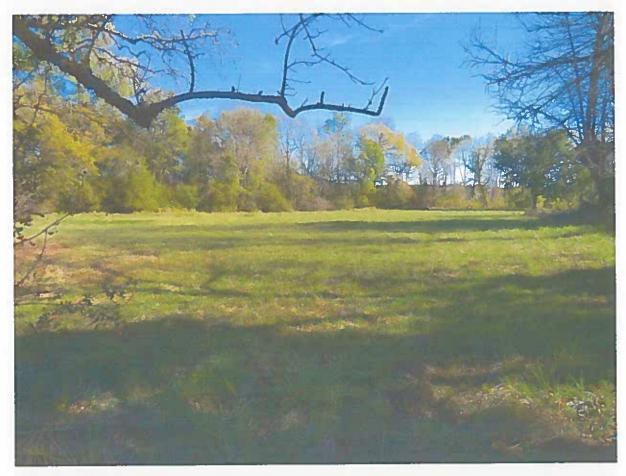
the production willing a sufficient

AND DESCRIPTION OF THE PARTY OF

world of an acquire a sound to bridge the

A many report of many to make the second of the second of

and the second second second second











Page I sur I



© IGN 2017 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

ZC 64 - ZE 83 \_ ZE23

Sur Face

planter

ZE 83

2C 64 ZE 23

6,86 ha. 3,58 ha. 1,55 ha.

20,4 ha

Sur Face toyal de

la peralle

Surface à planter

Longitude :

https://www.geoportail.gouv.fr/carte

0° 15′ 06″ E 45° 21′ 18″ N